

- SOLIMA Aisne -

Schéma d'Orientation pour le Développement des Musiques Actuelles

1. Présentation de la démarche
2. Etat des lieux et axes de travail
3. Information sur quelques dispositifs

*Projet soutenu par la DRAC Hauts-de-France, la Région Hauts-de-France et le Centre National de la Musique
dans le cadre du Contrat de Filière Musiques Actuelles des Hauts-de-France*

1. Présentation du SOLIMA

1 méthode, processus de concertation pour la **coconstruction** de politiques publiques, la **structuration** et la **coopération** entre acteurs

2 enjeux d'intérêt général

1. La création, la diversité des œuvres et des initiatives dans le respect des droits culturels
2. Un développement territorial cohérent et équitable

Quelques principes

- ✗ **Horizontalité** : associe de manière non hiérarchisée l'État, les collectivités, les réseaux, les acteurs des filières...
- ✗ **Démarche progressive et ascendante** qui s'inscrit dans la durée
- ✗ **Diversité, Respect de la parole de chacun.e, bienveillance et intentionnalité** (au service de l'intérêt général)

1. le SOLIMA dans l'Aisne...

Initié et porté par 4 structures :

Biscuiterie, Manufacture, Caves à Musique de Tergnier, Festival Pic'Art
avec le soutien du Contrat de filière – DRAC, Région et CNM,
et l'appui du Pôle régional Haute-Fidélité et de la FEDELIMA

- Des travaux de recensement et d'état des lieux : annuaire et cartographie
- Des rencontres territoriales, pour poser un diagnostic et identifier les sujets prioritaires
 - La Biscuiterie à Château-Thierry (4/07 – 14 personnes)
 - La Manufacture à Saint-Quentin (26/09 – 31 personnes)
 - Les Caves à Musiques de Tergnier (29/09 – 18 personnes)
 - Rencontre Radar à la Manufacture (29/11 – 28 personnes)
 - Et Laon le 30 mars...
- Des échanges, réflexions et mobilisations des 4 structures initiatrices pour animer la démarche
- Une restitution / point d'étape prévue le 27 avril 2023 à Laon

- SOLIMA Aisne -

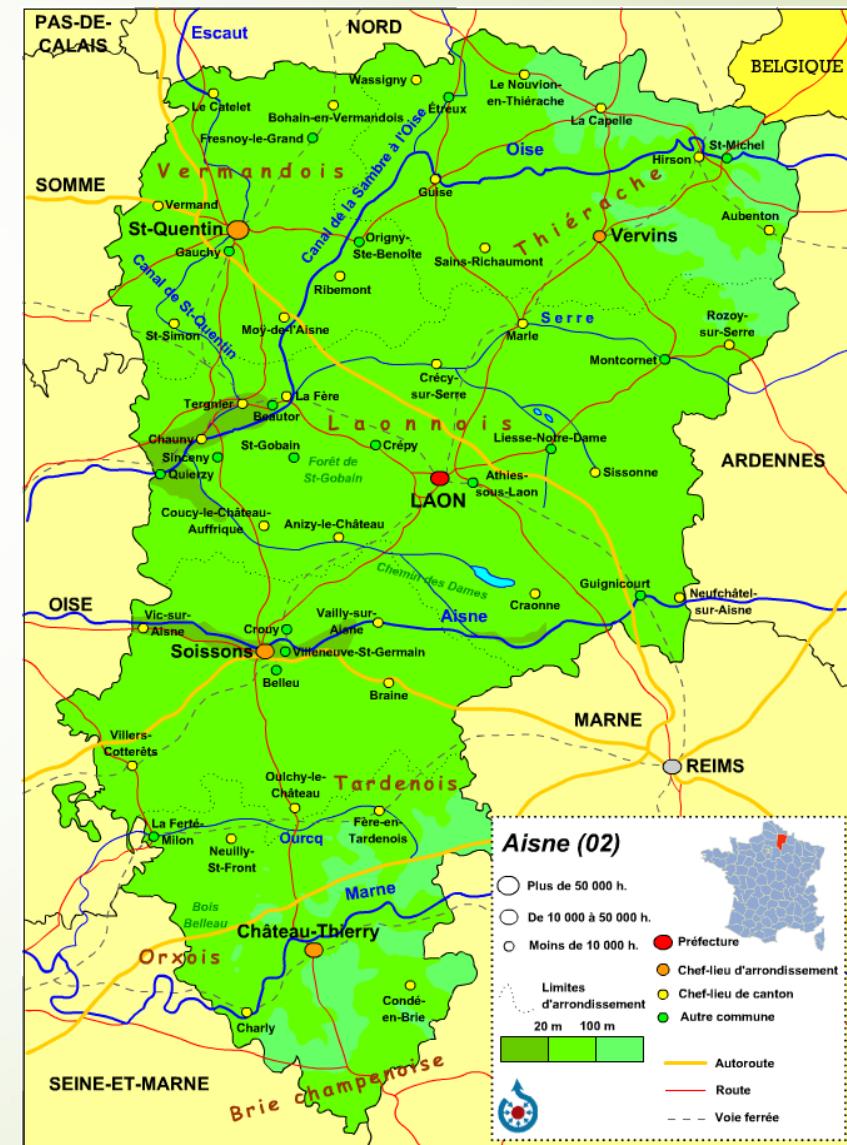
Schéma d'Orientation pour le Développement des Musiques Actuelles

1. Présentation de la démarche
2. Etat des lieux
3. Information sur quelques dispositifs

2. Etat des lieux...

Territoire rural et étendu

- > question de la mobilité et de la prise en compte des territoires ruraux
- influence francilienne et rémoise
 - > départ des étudiants, et arrivée de néo-ruraux
- Peu d'équipements culturels labellisés (CDCN Château-Thierry et Scène conventionnée MCL Gauchy)
 - > manque de reconnaissance et besoin d'équipements reconnus
- Des musiques actuelles présentes, mais moins soutenues que la musique de répertoire
 - > enjeu de ré-équilibrage

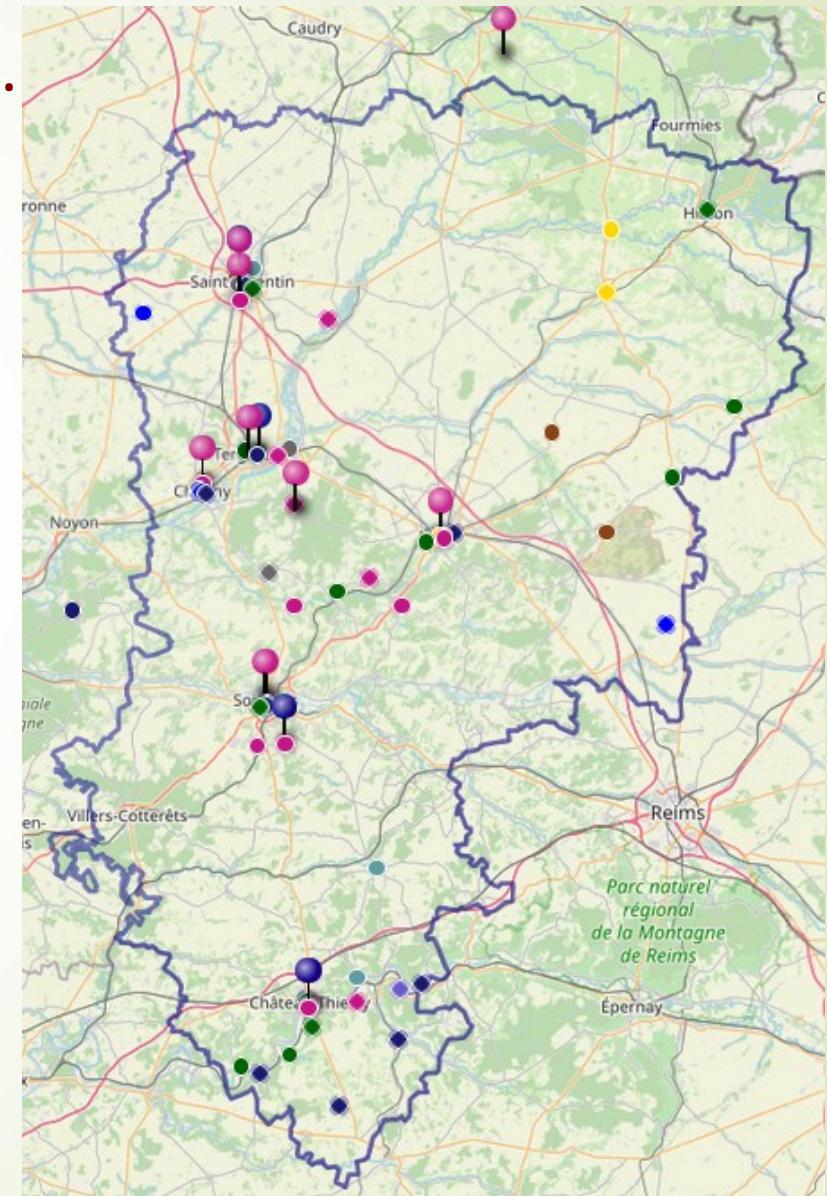


2. Etat des lieux...

Près de 100 structures / acteurs identifiées...

- 12 lieux
- 23 café-concerts
- 21 festivals
- 18 écoles et conservatoires
- 3 associations socioculturelles
- 6 radios, 1 fanzine
- 4 structures de production et management
- 2 labels, 5 studios, 3 prestataires techniques
- des disquaires, luthiers...

=> une répartition territoriale déséquilibrée
(zones blanches à l'Est)



2. Diffusion

- Diffusion essentiellement dans quelques lieux reconnus (Biscuiterie, Manufacture...), les festivals (plus de 20) et les café-concerts (plus de 20) > manque de lieux adaptés pour la diffusion, l'accompagnement, les pratiques...
- Des pratiques des publics qui évoluent (têtes d'affiches et de l'événementiel familial) > quid de la diversité
- Difficultés à se produire dans des conditions convenables (technique, accueil et rémunération)
- Des dispositifs d'aides peu mobilisés (dispositif Haute-Fréquence, Armada, ...)
- Des rémunérations des groupes souvent trop basses, en rapport avec la fragilité économique des organisateurs
- Manque de relation et de communication entre les acteurs > besoin de mise en réseau des lieux/associations... pour échanger de l'information, se coordonner, créer du liant...

Enjeux : besoin de renforcer les possibilités de diffusion, et d'accompagner les initiatives / les projets

- **Créer du dialogue** : recenser, cartographier, se mettre en réseau (se coordonner, mutualiser des moyens...),
- **Ressource** : conseil et information aux porteurs de projets (asso, collectivités), via un réseau de compétences locales
- **Renforcer les aides** : Armada, GIP Café-cultures, rééquilibrer les aides en faveur des MA, mobiliser les villes...
- **Créer et animer un site internet** Musiques actuelles dans l'Aisne

2. Crédit et accompagnement des groupes

- Des dispositifs d'accompagnement de projets existants (Périscope, Stéréo...) qui ne peuvent répondre à l'ensemble des besoins
- Un manque de formation et d'information pour les artistes (intermittence, professionnalisation...)
- Difficultés à tourner dans et hors du département
- Un besoin de renforcer l'entourage professionnel des groupes (tournée, production, management...)
- Le souhait et le besoin de lieux pour que les musiciens se retrouvent, se rencontrent...

Enjeux : renforcer l'accompagnement des projets artistiques, et encourager la circulation des artistes hors département

- Renforcer les dispositifs d'aide existants (Périscope, Stéréo...), voire en développer de nouveaux (notamment pour inciter à la diffusion hors département – bourses, accords de réciprocité entre salles...)
- Renforcer et/ou mutualiser des compétences localement, pour l'entourage professionnel des artistes
- Développer de la formation (pour les artistes, responsables associatifs, techniciens de collectivités...) sur les spécificités techniques et administratives des musiques actuelles (emplois intermittents, les taxes, les aides, les matériels, préventions des risques...)
- Mutualiser des compétences au sein d'une équipe mobile, pouvant utiliser les moyens mis en commun (locaux de répétitions, salles...), pour organiser des résidences, master-class, sessions de formation/information...

2. ➤ Les pratiques artistiques et l'enseignement

- Une offre d'enseignement et de pratiques via les écoles (Caves), conservatoires, et cours privés
- **De fortes évolutions dans les pratiques** (rap, électro...) avec de nouveaux besoins (matériels, locaux, méthodes pédagogiques...)
- Des besoins/attentes vers **plus de pratiques collectives et d'accompagnement de projets**,
- **Un manque de locaux de répétition**
- Des locaux existants souvent peu adaptés (voire insalubres ou inexistant)
- Une faible rémunération des professeurs (temps partiels...) qui limite les capacités de recrutement
- Une révision du Schéma Départemental des Enseignements Artistiques

Enjeu : mieux prendre en compte les pratiques actuelles, et de renforcer l'accompagnement des pratiques et des projets artistiques

- **Renforcer et démultiplier les dispositifs d'accompagnement** (appel à projets, parcours, master-class...), et de valorisation de la scène amateur (plateaux, diffusion), notamment pour les cultures urbaines
- **Structurer un réseau d'information-conseil** auprès des artistes (professionnels et amateurs), à l'échelle du département > *une équipe mobile / un réseau de compétence*
- **Développer les lieux de répétition** à travers le territoire

2. Autres besoins et problématiques exprimés...

- **Economie et financements publics :**
 - précarité des associations et augmentation des charges (frais techniques, énergies...),
 - manque de soutien et de prise en compte des associations par les collectivités,
 - contraintes budgétaires qui pèsent sur les collectivités (inflation, énergie...),
 - Pass’Culture qui tend à se substituer à certains financements publics,
 - délais de délibération et de versement des aides trop longs...
 - renouvellement associatif important (faute de moyens pérennes), essentiellement sur l’événementiel (*seul moyen de mobiliser des aides publiques*)
- **Questions de fond ?**
 - la faible fréquentation des concerts qui illustre certaines évolutions des pratiques des publics
 - un territoire aux fortes inégalités et précarités, interrogent le lien entre éducation et ouverture à la culture
 - des enjeux de diversité à affirmer (*découverte versus remplissage des jauge*s)
 - un sentiment de manque de prise en considération des artistes, des associations et des initiatives locales

- SOLIMA Aisne -

Schéma d'Orientation pour le Développement des Musiques Actuelles

- 1. Présentation de la démarche**
- 2. Etat des lieux**
- 3. Information sur quelques dispositifs**

3. Des dispositifs de soutien...

Stéréo : dispositif d'accompagnement de la Manufacture et Urban Studio (Saint-Quentin)

Pour 3 à 5 groupes par an – parcours d'accompagnement sur 1,5 à 2 ans – avec des interventions adaptées à la maturité des projets, pouvant aller du conseil, à la répétition accompagnée, jusqu'à la résidence de pré-production sur scène (connaissance de la filière, technique, communication, administration...)

Périscope : dispositif HdF de la Manufacture, Biscuiterie, 9-9bis et Bougez Rock

Sur les « zones blanches » du territoire, des temps de rencontre sur l'artistique et les projets, voire de pratique sur scène (soutenu par le Contrat de filières MA HdF), en s'appuyant sur des structures relais.

> <https://www.facebook.com/Periscopehdf/>

GIP cafés-cultures : pour l'emploi des artistes

Fonds public dédié au soutien de l'emploi artistique et technique afin de favoriser l'offre artistique dans les lieux de proximité que sont notamment les cafés, bars et restaurants, via une aide forfaitaire (fonction du nombre de musicien.nes, GUSO, employeurs occasionnels).

> <https://gipcafescultures.fr/>

3. Des dispositifs de soutien...

Armada : une aide à la diffusion du Département de l'Aisne

Aides forfaitaires pour des associations et collectivités (fonds doté de 36k€) - concerts découvertes (1500€) et événementiels (5000€). Les demandes sont à faire auprès du Conseil départemental, tout au long de l'année.

> <http://www.armada-aisne.fr/>

FDAL : Fonds Départemental d'Animation Locale

Soutien aux festivals à hauteur de 200€ à 500€ par action.
Les aides FDAL et Armada peuvent être cumulées.

Contrat de filière Musiques Actuelles des Hauts-de-France

Contrat associant la DRAC, la Région, le CNM et le Pôle Haute-Fidélité pour déployer des appels à projets de façon concertée, en soutien à des expérimentations complémentaires aux subventions de droit commun (programmes existants de l'État, des collectivités ou du CNM).

Deux enjeux sont identifiés sur les Hauts-de-France : la structuration des développeurs d'artistes (tourneurs, labels...) ; la coopération professionnelle et l'interconnaissance à l'échelle régionale (suite à la fusion de régions et des réseaux).

> <https://cnm.fr/aides/les-aides-territoriales/hauts-de-france/>